

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT AU LYCÉE DE LA MER ...

PRÉSENTATION :

L'internat du Lycée de la Mer accueille 150 internes sur le site de Gujan-Mestras.

Les élèves sont encadrés par un assistant d'éducation à chaque étage. Il y a deux bâtiments pour une capacité maximale de 45 élèves par étage et 24 pour les filles. Ce sont des chambres de trois, répartis selon les classes ou filières de formation. Une CPE est également présente sur le site en soirée.

Pas d'internat pour les élèves de 3ème et pour les élèves du site de Biganos en dehors de la filière STL

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS À L'INTERNAT :

Chaque demande d'inscription à l'internat sera examinée **individuellement** lors d'une commission de l'internat qui se tiendra le 9 juillet 2021.

Les critères d'admission ou de reconduction sont :

- La spécificité de la section intégrée non disponible dans d'autres établissements du département,
- Le retour du dossier d'inscription au lycée selon les délais et les modalités fixés,
- Nécessité d'avoir un correspondant aux alentours du lycée.
- L'éloignement géographique. Nous donnons la priorité aux élèves qui ne sont pas desservis par les moyens de transport TER ou bus et qui résident au-delà de 50 km du lycée.
- L'âge de l'élève. Nous donnerons la priorité aux élèves les plus jeunes.
- Pour les élèves internes en 2020-21 : **La reconduction à l'internat n'est pas systématique.** Nous tenons compte d'une attitude conforme aux règles de vie de l'internat et au règlement intérieur ainsi que de l'assiduité de l'élève interne.

En dehors de ces critères prioritaires, toute demande évoquant une situation particulière doit nous être adressée par mail ce.0332870r@ac-bordeaux.fr et sera examinée par notre assistante sociale. Le chef d'établissement émet alors la décision d'affecter ou non votre enfant à l'internat.

Dans le cas où nous ne pourrions répondre à votre demande, nous vous proposerons une liste d'hébergements sur Gujan-Mestras et ses environs.

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de la décision retenue.

NÉCESSITÉ D'AVOIR UN CORRESPONDANT À L'INSCRIPTION :

Le responsable légal ou le correspondant qu'il a désigné, **à l'obligation** de venir chercher son enfant au lycée ou à l'hôpital où il a été évacué et ce, **quelle que soit l'heure.**

Les coordonnées d'un correspondant sont exigées pour tous les internes dans les 15 jours qui suivent l'entrée de l'élève à l'internat. Le correspondant doit résider dans les environs du lycée. Il doit pouvoir se rendre auprès de l'élève dans l'heure qui suit l'appel du lycée ou le récupérer à l'hôpital où il a été évacué.

LE DIMANCHE SOIR :

L'accueil le dimanche soir est un service rendu aux familles. **Il est exclusivement réservé aux élèves n'ayant aucune solution de transport le lundi matin.** Il n'y a pas de service de restauration. Les élèves sont accueillis entre 20h et 22h (fermeture des internats à 22h). **Au delà de 22h, les familles s'adressent à leur correspondant pour un hébergement ponctuel.** Dès son arrivée, chacun doit signaler sa présence à l'Assistant d'Éducation de son étage. Le forfait 5 nuits s'applique dès lors que l'inscription est confirmée pour le dimanche soir, soit au plus tard le 15 septembre.

LE MERCREDI APRÈS-MIDI : 13h-17h50 : Temps libre. Les élèves qui peuvent quitter le lycée sont sous l'autorité parentale.

L'adhésion à **l'UNSS et à la MDL** est indispensable pour les élèves internes. Elle permet à votre enfant de participer à des activités ou sorties en soirées à l'internat, ainsi que le mercredi après midi. Son implication et son engagement dans le lycée est une valeur ajoutée dans son parcours scolaire. Dans tous les cas, il est un facteur d'épanouissement.

Vous trouverez sur le site du lycée les bulletins d'adhésion à ces deux associations ainsi que les activités proposées.

LE TROUSSEAU :

Un drap housse et un drap de dessus de 90x190 cm ou une couette avec sa housse.

Les draps doivent être changés tous les 15 jours.

- Une paire de chaussures d'intérieur et une paire de claquettes de bain.
- Une taie de traversin
- Un nécessaire de toilette
- Masques grand public de catégorie 1 - 3 masques par jour. Pour un interne 5 il faudra prévoir 15 masques par semaine. A mettre dans un petit sac après usage et à laver.
- Un réveil
- 2 cadenas (armoire et casier)

SANTÉ :

En cas de prise de médicament à l'internat, nous vous prions de vous rapprocher de l'infirmière avec l'ordonnance.

Si vous souhaitez évoquer une situation particulière en lien avec la santé de votre enfant, vous pouvez contacter l'infirmière Mme Vanesse par mail sarah.vanesse@ac-bordeaux.fr ou lui téléphoner à la rentrée.

.... **Nous vous proposons une petite vidéo sur la vie à l'internat réalisée par nos internes :** adresse à taper dans votre moteur de recherche <https://vimeo.com/557999897>

Le Proviseur du Lycée de la Mer

Les C. P. E

M. LALUQUE